

## Les grandes orientations 2021

En adressant leurs vœux à la population viviéroise (lire notre édition du 27 janvier dernier), le maire et son conseil municipal ont abordé les projets envisagés pour 2021.

« En ce qui concerne le patrimoine et la bastide, le projet de rénovation fera l'objet d'une attention particulière : économies d'énergie, développement des énergies vertes, mise aux normes, rénover plutôt que de construire ; corriger les erreurs du passé ; respect des consignes des bâtiments de France. Les propriétaires soit encouragés à participer, soit en apportant leur concours, soit par des aides.

Voici les grands axes du plan d'action pour ce deuxième mandat qui seront menés par la municipalité. Bien entendu, tout ne pourra pas être fait en six mois, il faudra être patient. Projets compliqués, longs et très techniques. Nous mettrons tout en œuvre pour bénéficier du maximum de subventions. Comme promis, à situation constante, nous n'augmenterons pas les impôts communaux existants : taxe d'habitation 11,09 %, taxe foncière sur le bâti 18,32 % et taxe foncière sur le non bâti 77,96 % afin d'atteindre 12 années sans aucune augmentation. Vous don-

ner de la visibilité sur les grandes orientations des actions de votre municipalité pour les six prochaines années permettra à chacun d'entre nous de contribuer à rendre notre village meilleur. J'ai présenté et proposé au vote ces grandes orientations lors du dernier conseil du 17 décembre 2020. Il a été voté à l'unanimité.

Individuellement, nous pouvons contribuer à ce projet : en entretenant notre maison, notre jardin, les abords de notre maison ou trottoir, en respectant les règles du bien vivre ensemble, heures de tonte, bruit nocturne, tri sélectif, gestion des déchets, en réalisant des travaux respectant les règles d'urbanisme, en ayant un comportement citoyen sur la route et en faisant preuve de solidarité, d'entraide dans ces moments difficiles. »

Alain Veuillet insiste : « Je suis conscient des efforts et de la gêne que ces travaux vont causer, de l'agacement qu'ils peuvent occasionner. Mais pour la majorité municipale « Viviers au cœur » le sens du devoir, l'abnégation et le courage sont nos valeurs premières. Ce projet municipal et tous vos efforts seront récompensés avec un patrimoine public, historique, privé valorisé. »